

Paris, le 4 septembre 2020

Objet : Impacts opérationnels de la suspension des fonds H2O

Chers clients,

La société de gestion britannique H2O Asset Management LLP nous a informés le vendredi 28 août 2020 de la suspension des souscriptions et des rachats des parts des fonds H2O Allegro, H2O MultiBonds et H2O MultiStratégies, à la suite d'une demande de l'Autorité des Marchés Financiers.

Dans le même temps, la société H2O Asset Management LLP a également suspendu, dans l'intérêt des porteurs de parts, les cinq fonds suivants : H2O Adagio, H2O Moderato, H2O MultiEquities et H2O Vivace ainsi que FIA H2O Deep Value.

Cette suspension, qui a pris effet le 28 août 2020 à 12h30 pour une durée estimée de 4 semaines, peut avoir des impacts opérationnels sur vos contrats adossés à l'un de ces fonds.

Nous vous informons qu'APICIL Epargne, APICIL Life et APICIL Mutuelle ont décidé, en conséquence, de mettre en œuvre les dispositions de l'article L. 131-4 I 2° du Code des assurances.¹

Vous trouverez ci-dessous le détail de ces impacts :

Versements libres, rachats partiels ou totaux ponctuels, arbitrages et éventuelles prestations en cas de décès :

L'absence de cotation depuis vendredi 28/08/2020 nous conduit à bloquer l'ensemble des opérations de versements, de rachat, d'arbitrage et éventuelle prestation en cas de décès sur les fonds H2O concernés.

Vous retrouverez la liste détaillée des fonds concernés et codes ISIN, en cliquant sur le lien situé à la fin de cette communication.

¹ Article L. 131-4 I 2° du Code des assurance : « *Lorsqu'une ou plusieurs unités de compte mentionnées à l'article L. 131-1 sont constituées de parts ou d'actions d'un organisme de placement collectif qui fait l'objet d'une suspension du rachat ou de l'émission de ses parts ou actions et qui n'est pas en mesure de publier une valeur liquidative, l'entreprise d'assurance peut : [...] suspendre ou restreindre, sur cette partie du contrat uniquement, les facultés d'arbitrage, les versements de primes, les possibilités de rachats ou de transferts, le paiement des prestations en cas de vie ou de décès et les conversions en rentes* »

APICIL Epargne, entreprise régie par le Code des assurances - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance. Siège social : 38 rue François Peissel – 69300 Caluire et Cuire – RCS Lyon 440 839 942 – Capital 186 299 360 €.

APICIL Life est le nom de la succursale française de The OneLife Company S.A., entreprise d'assurance sur la vie de droit luxembourgeois dont le siège social se trouve au 38, Parc d'Activités de Capellen à L-8308 Capellen, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B n°34.402, au capital social de 50 200 525 euros. Succursale pour la France : 51 rue de Londres, 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro RCS 878 395 169

Apicil Mutuelle (anciennement Micils), Mutuelle régie par les dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro 302 927 553 dont le siège social est situé 38 rue François Peissel – 69300 Caluire et Cuire.

Versements programmés :

Les versements programmés impliquant plusieurs supports dont les fonds H2O suspendus seront maintenus. Dans ce cas de figure, les versements prévus sur les fonds H2O suspendus seront effectués sur un support d'attente, l'unité de compte monétaire APICIL Trésorerie (code ISIN : FR0012534840).

En concertation avec votre Conseiller en Gestion de Patrimoine, vous aurez la possibilité :

- De procéder à un arbitrage gratuit du capital constitué sur le support d'attente vers tout autre support éligible à votre convenance,
- De demander le remboursement des sommes investies sur ce support d'attente.

En l'absence de retour de votre part, le capital constitué correspondant continuera d'être investi sur le support d'attente.

Sur les prochaines échéances, dès que les fonds H2O seront réouverts, les versements programmés reprendront comme prévu initialement.

Bien entendu, il est possible de modifier la répartition de ces versements programmés dès aujourd'hui en remplaçant les fonds H2O suspendus par d'autres unités de compte.

Rachats partiels programmés (RPP) :

1^{er} cas : Rachats partiels programmés répartis sur les différents supports du contrat au prorata du capital constitué au titre de chaque support.

Ces RPP seront effectués pour le montant initialement prévu, mais réparti sur l'ensemble des fonds hors fonds H2O suspendus.

Ex : un rachat partiel programmé de 500 € répartis par parts égales sur un contrat contenant 5 fonds dont 1 fonds H2O suspendu. Le rachat sera effectué pour un montant de 500 € répartis sur les 4 autres fonds du contrat.

2^e cas : Rachats partiels programmés sur des fonds spécifiques dont des fonds H2O suspendus

Dans ce cas précis, le rachat partiel programmé sera effectué uniquement sur les fonds non suspendus, ce qui aura une conséquence sur le montant racheté.

Ex : un rachat partiel programmé de 300 € répartis par parts égales entre 3 fonds dont 1 fonds H2O suspendu. Le rachat sera effectué uniquement sur les fonds non suspendus pour un montant de 200€.

Bien entendu, vous pouvez d'ores et déjà anticiper ces évolutions en modifiant avant l'échéance du rachat partiel programmé, la répartition des fonds de votre contrat, en concertation avec votre Conseiller en Gestion de Patrimoine.

APICIL Epargne, entreprise régie par le Code des assurances - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance. Siège social : 38 rue François Peissel - 69300 Caluire et Cuire - RCS Lyon 440 839 942 - Capital 186 299 360 €.

APICIL Life est le nom de la succursale française de The OneLife Company S.A., entreprise d'assurance sur la vie de droit luxembourgeois dont le siège social se trouve au 38, Parc d'Activités de Capellen à L-8308 Capellen, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B n°34.402, au capital social de 50 200 525 euros. Succursale pour la France : 51 rue de Londres, 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro RCS 878 395 169

Apicil Mutuelle (anciennement Micils), Mutuelle régie par les dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro 302 927 553 dont le siège social est situé 38 rue François Peissel - 69300 Caluire et Cuire.

Arbitrages programmés :

STOP LOSS : non concernés, car en l'absence de valeurs liquidatives sur les fonds suspendus, cette option ne pourra se déclencher.

Concernant les autres options d'arbitrage programmés impliquant un ou plusieurs fonds H2O suspendus, des tests techniques sont actuellement en cours afin de vérifier les impacts. Nous reviendrons vers vous dans les plus brefs délais.

Néanmoins, vous pouvez d'ores et déjà modifier la répartition des fonds sélectionnés dans ce cadre, en sélectionnant d'autres fonds que les fonds H2O, en concertation avec votre Conseiller en Gestion de Patrimoine.

Toutes ces évolutions ont été prises dans votre intérêt, afin d'éviter de bloquer tout ou partie de vos opérations.

Votre Conseiller en Gestion de Patrimoine reste bien entendu à votre écoute et à votre disposition dans ce contexte particulier.

Nous vous remercions pour votre confiance.

Jonathan BENHARROUS

INTENCIAL Patrimoine | Groupe APICIL

E : service.marketing@intencial.fr | W : www.intencial.fr

[Pour accéder à la liste des fonds concernés par cette suspension cliquez ICI](#)

APICIL Epargne, entreprise régie par le Code des assurances - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance. Siège social : 38 rue François Peissel – 69300 Caluire et Cuire – RCS Lyon 440 839 942 – Capital 186 299 360 €.

APICIL Life est le nom de la succursale française de The OneLife Company S.A., entreprise d'assurance sur la vie de droit luxembourgeois dont le siège social se trouve au 38, Parc d'Activités de Capellen à L-8308 Capellen, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B n°34.402, au capital social de 50 200 525 euros. Succursale pour la France : 51 rue de Londres, 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro RCS 878 395 169

Apicil Mutuelle (anciennement Micils), Mutuelle régie par les dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro 302 927 553 dont le siège social est situé 38 rue François Peissel – 69300 Caluire et Cuire.